

SUBVENTION DE VOYAGE POUR PARTICIPER À UNE CONFÉRENCE

INVITÉ.E.S SCIENTIFIQUES LIGNES DIRECTRICES

1. Aperçu

La subvention de voyage pour participer à une conférence permettra de financer la participation des professeur.e.s de l'Université de l'Ontario français (UOF) à une conférence en personne ou en mode virtuel.

2. Objectifs

La subvention de voyage vise à soutenir la participation des professeur.e.s à des conférences, offrant ainsi des occasions de développement professionnel, de réseautage et de diffusion des connaissances. Elle a pour objectifs de :

- Soutenir la diffusion des résultats et le rayonnement des travaux de recherche des professeur.e.s de l'UOF ;
- Permettre aux professeur.e.s de demeurer à la fine pointe des avancées dans leurs domaines de recherche ;
- Encourager la participation des professeur.e.s à des réseaux de recherche.

3. À propos du programme

Chaque année, les professeur.e.s de l'UOF peuvent recevoir une subvention pour financer leur participation à une conférence.

Valeur : Les demandes de financement individuelles ne peuvent pas dépasser 2 500 \$.

Durée : La durée des subventions est de 12 mois¹.

Si les fonds réservés aux chercheur.e.s ne sont pas attribués (faute de demande ou si les demandes sont jugées non fondées), ils seront mis à la disposition des autres candidat.e.s.

¹ 12 mois inclus le temps pour soumettre le dossier après la conférence. Après cette date le.la candidat.e perdrait son financement.

4. Calendrier

Les candidat.e.s sont invité.e.s à présenter leur demande bien avant la date du début de l'événement. Veuillez noter que le comité ne peut pas attribuer un financement de façon rétroactive pour un événement qui a eu lieu avant la décision de financement.

Le concours a lieu deux fois par année (une fois par semestre).

Dates limites :

- Dépôt d'une demande pour une conférence à l'été ou à l'automne : **15 avril**
- Dépôt d'une demande pour une conférence à l'hiver ou au printemps : **15 octobre**

La demande doit être envoyée au service d'appui et de coordination à la recherche à : sacr@ontario.ca.

5. Critères d'admissibilité

Les candidat.e.s qui souhaitent déposer une demande pour cette bourse de voyage doivent :

- Être professeur.e à temps plein à l'UOF ;
- Faire une présentation orale ou par affiche durant la conférence ou le colloque ;
- Être le premier auteur ou la première auteure et le présentateur ou la présentatrice.

Le ou la récipiendaire ne peut obtenir plus d'un financement par année. La demande doit avoir été soumise avant la conférence.

6. Frais admissibles

Pour connaître les frais admissibles, les candidat.e.s sont invité.e.s à consulter la directive suivante sur les remboursements de l'UOF :

[Directive remboursement frais déplacement \(uontario.ca\)](#)

7. Exigences

Pour déposer sa demande, le ou la candidat.e doit soumettre :

- a) [Le formulaire de demande](#) complet et signé par le ou la candidat.e ;
- b) La copie de l'acceptation, par les organisateurs de la conférence, de la communication proposée (si elle n'est pas disponible au moment de la demande, elle pourra être soumise à une date ultérieure, mais précédant la conférence) ;
- c) La copie du programme de la conférence (s'il n'est pas disponible au moment de la demande, il pourra être soumis à une date ultérieure, mais précédant la conférence) ;
- d) Le curriculum vitae du ou de la candidat.e.

8. Critères d'évaluation

L'évaluation des demandes de subvention sera effectuée par le comité de la recherche en se basant sur les critères suivants :

- Conférence scientifique de haut niveau ;
- Rôle et importance de la conférence eut égard aux travaux du ou de la candidat.e ;
- Besoins financiers ;
- Réalisations antérieures en recherche.

9. Renseignements supplémentaires

Pour toute demande de renseignements, veuillez communiquer avec le SACR à l'adresse suivante : sacr@uontario.ca.